Ville d'Iqaluit
100-1085, rue Mivvik
Iqaluit, Nunavut
X0A 3H0

Message d'intérêt public

Le portail dédié aux renouvellements de permis d'exploitation est maintenant ouvert

4 novembre 2026 – Iqaluit, Nunavut

La Ville d'Iqaluit souhaite informer tous les propriétaires d'entreprise que le portail en ligne pour les renouvellements de permis d'exploitation 2027 est maintenant en fonction.

On encourage les propriétaires d'entreprise à soumettre leur renouvellement au moyen du système de traitement de demande de permis d'exploitation de la Ville d'Iqaluit d'ici le 31 janvier 2027 pour profiter d'une réduction des droits liés au renouvellement. Les demandes reçues à partir du **1er février 2026** seront assujetties à la **pleine tarification de renouvellement**.

Comme le stipule le Règlement n° 859 sur les permis d'exploitation, toutes les entreprises doivent détenir une licence 2027 valide au plus tard le 15 février 2027 pour éviter toute pénalité. Les demandes de renouvellement présentées après cette date entrainent des frais administratifs de 50,00 $ en plus des frais de renouvellement habituels.

L'année dernière, la Ville a lancé un nouveau portail en ligne dédié aux permis d'exploitation, alimenté par CloudPermit. Cette plateforme sera désormais utilisée pour toutes les demandes de permis d'exploitation et les renouvellements, car elle offre une expérience simplifiée, efficace et accessible. Toutes les personnes actuellement titulaires d'un permis ont reçu un guide de renouvellement par courriel de la part de d.gagne@iqaluit.ca à l'adresse courriel indiquée dans leur dossier.

Informations importantes :

- **Début de la période de renouvellement :** 4 novembre 2026
- **Nouvelle plateforme :** La plateforme CloudPermit est désormais utilisée pour toutes les demandes de permis d'exploitations et tous les renouvellements.
- **Accès au portail :** [https://ca.cloudpermit.com/iqaluit/] ou consultez le site Web de la Ville pour obtenir plus d'information.

Ville d'Iqaluit
100-1085, rue Mivvik
Iqaluit, Nunavut
X0A 3H0

Aide en personne pour les premières demandes et les renouvellements : Le responsable du développement économique sera disponible à l'hôtel de ville pour offrir une aide sans rendez-vous aux heures suivantes :

- **Du 9 au 13 novembre :** de 9 h à 11 h
- **Du 17 au 26 novembre :** les mardis et jeudis, de 11 h à 12 h et de 13 h à 15 h.

Pour toute question concernant le portail ou pour obtenir de l'aide, veuillez communiquer avec le responsable du développement économique.

##

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Dominik Gagné
Responsable du développement économique
Ville d'Iqaluit
867-979-5607 | D.Gagne@iqaluit.ca